



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2010 A SAINT BLAISE

Présents titulaires : Pierre CUSIN, Jean-Marc BEAUQUIS, Bernard JOUVENOZ, Claude NIQUILLE, Armand COSTA, Raymond MABUT, Guy REBOIS, Joséphine RIVIERE, Laurent HERNICOT, Jacques SIBILLE, Annie CARRIER, Jean-Pierre DURET, Marie-Christine DUBOUCHET, Bernard BEYTRISON, Eric VILAIN, André LACHAVANNE, Odile MONTANT, Jacques TISSOT,

Présents suppléants votants : Jean-Pierre BAILLARD, Bernard CUSIN, Serge CHAMOT,

Présents suppléants :

Excusés : Patrick GUERINI, Jean-François LARUAZ, Michel MASSON, Denis GENOUD, Frédéric SANSA,

Absents : Sophie FRADET, Jean-Claude DEPRESZ, Claire SUBLET, Alexandra MEYER, Jean-Michel AILLOUD, Cédric PIAZZA, Laurent BAUDET, Stéphanie THOMAS, Cédric BOLO, Béatrice DUBET,

Procurations : Robert BURGNIARD a donné procuration à Pierre CUSIN, Gilles RIGAUD a donné procuration à Bernard JOUVENOZ, Bruno VERDONNET a donné procuration à Guy REBOIS, Stéphane LANCOUD a donné procuration à Annie CARRIER, Gérard REIX a donné procuration à Pierre CUSIN

Les communes de Cruseilles, St Julien et Annemasse ne sont pas représentées.

Il est rappelé que les délégués doivent, en cas d'indisponibilité, contacter les suppléants pour les remplacer.

SYNTHESE

Projet de montée en alpage

Xavier SPRUNGLI élu à Présilly expose le projet d'événement autour de l'estivage du bétail à la Thuille en juin 2010. Le SMS participera à la promotion de cette manifestation.

Projet 2010 de la Maison du Salève

Estelle COUCHOURON et Odile MONTANT présentent les événements et animations qui ponctueront l'année ainsi que les actions de communication qui vont cibler la clientèle genevoise.

Projet d'AFP du Mont Salève

Eric DÜRR et Odile MONTANT présentent le résultat du travail du comité provisoire de l'Association Foncière Pastorale : périmètre, statuts et travaux prévisionnels. Les communes concernées seront consultées.

Projet de nouveau périmètre Natura 2000

Eric DÜRR, expose les raisons de la modification de périmètre pour faciliter la gestion du site. Les communes doivent délibérer sur ce point à la demande des services de l'Etat.

Délibérations

- **Projet de conventions avec l'Etat pour les CAE Passerelle**
Suite à une modification de la procédure de création des Contrats d'Aide à l'Emploi, le CDG n'est plus l'organisme référent. Le projet de convention avec l'Etat et le salarié est approuvé.
- **Fixation de la cotisation communale 2010**
Le montant de la cotisation communale 2010 est inchangée soit 8,10 €/habitant.
- **Suppression du poste de rédacteur chef et création du poste d'attaché**
L'agent rédacteur qui a en charge toute la partie administrative et comptable des deux structures bénéficie d'une promotion interne au grade d'attaché. Le poste est créé.
- **Mise en place du temps partiel sur le poste d'attaché**
L'agent bénéficiant de la promotion souhaite continuer d'exercer son activité à 90%. Le travail à temps partiel sur ce grade est autorisé.
- **Modification du régime indemnitaire agent CAT. A**
Le régime indemnitaire pour les agents de la catégorie A est adopté.

Autres points

- L'agenda des prochaines réunions est annoncé
- Les travaux en cours sont présentés : muséographie MDS, sécurisation grotte d'Orjobet.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site de ARCHAMPS 6 F-74160 ARCHAMPS
Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org, Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com, Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

En l'absence de madame Christine MEGEVAND, excusée, monsieur André VESIN, adjoint, accueille les membres du comité. Il remercie Bernard CUSIN, délégué de la commune pour toutes ses années de présence et de travail au sein du SMS et également tous ceux qui font vivre cette structure.

Pierre CUSIN remercie la commune de Saint-Blaise pour son accueil. Il explique qu'elle est la plus petite commune du SMS mais c'est une grosse commune par le cœur et le travail fourni. Il adresse également des remerciements pour le soutien du maire précédent, monsieur Gilbert REY.

Le président ouvre la séance et demande s'il y a des modifications à apporter sur le précédent compte-rendu. Avant de passer à la partie délibérative de la réunion, il accueille monsieur Xavier SPRUNGLI, élu de Présilly.

Projet d'une montée aux alpages présenté par Xavier SPRUNGLI

M. SPRUNGLI explique à l'assemblée le projet d'un groupe d'élus qui se veut être un événement festif. Il propose de partir de la Maison du Salève avec un troupeau d'une trentaine de génisses pour les conduire sur les alpages de la Thuile. Il a déjà pris contact avec le groupement pastoral concerné et un de ses membres est impliqué.

Les bêtes seraient rassemblées sur des pâtures près de la MDS, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, un petit-déjeuner serait offert à la MDS avec l'aubade des cors des Alpes, le convoi se dirigerait sur Saint-Blaise, direction route forestière et sortie au Vouarger pour aller à la Thuile. Un apéritif serait prévu au milieu du parcours et un autre servi à l'arrivée de la Thuile par le comité des fêtes de Beaumont.

L'idée serait que cette manifestation tourne chaque année sur les autres communes autour du Salève.

Le SMS est sollicité pour une aide à la communication. La date du 6 juin a été proposée en tenant compte des manifestations organisées dans le secteur.

Il y a quelques précautions à prendre : les vaches doivent être sur place 24 heures à l'avance (il faut contacter les agriculteurs qui ont leur pâture autour de la MDS). Il faut également informer le Conseil Général pour le cheminement du troupeau sur les routes départementales. Les membres du comité du SMS sont tout à fait favorables à l'organisation de cette manifestation en demandant que toutes les autorisations et mesures de sécurité soient prises.

Projet des animations et de la communication de la MDS pour 2010

Estelle COUCHOURON présente les animations prévues en 2010 à la MDS :

- Le samedi 15 mai : nuit des musées (conférence et débat sur le développement durable par Eric Dürr)
- Les samedi 22 et dimanche 23 mai : Fête de la nature
- Le dimanche 20 juin : journée du patrimoine du Petit Pays
- Le dimanche 5 septembre : Mont Salève en marches
- Les samedi 11 et dimanche 12 septembre : journées européennes du Patrimoine

Des animations sont organisées avec le téléphérique : fabrication de jouets nature, de cabanes, chasse aux insectes, fleurs des sentiers.

Les animations proposées à la MDS sont : balade nature et légendes, atelier Land'Art, fabrication de jouets nature, atelier géologie ainsi que

- La visite guidée des expositions
- La visite du Pont de la Caille
- Des sorties en alpage sur le Salève

Début juillet, la nouvelle exposition sur les zones franches dans le cadre de l'anniversaire du rattachement de la Savoie à la France sera installée. La MDS en partenariat avec la Salévienne travaille sur ce thème. Une subvention de la Région a été accordée et l'entreprise DECALOG travaillera sur les supports.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site de ARCHAMPS 6 F-74160 ARCHAMPS
Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org, Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr
Email de la Maison du Salève : info@maisondusaleve.com, Site Internet : www.maisondualeve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bref compte rendu de la commission communication par Odile MONTANT

- Odile MONTANT déplore les nombreux d'absents à cette réunion, la communication a besoin des richesses de chacun. L'objectif 2010 est de faire venir 2000 personnes supplémentaires à la MDS en ciblant les familles et Genève.
- L'emblème/mascotte de la Maison du Salève, l'hermine, devra être mieux mise en avant.
- Le contrat avec TOURING INFO SERVICE sera renouvelé en y ajoutant cette année la distribution des flyers sur les hôtels d'Annecy.
- Les spots de la 8 Mont Blanc étaient onéreux et n'ont pas drainé le public escompté mais la chaîne propose un spot publicitaire de la MDS dans les salles de cinéma. Les devis ont été demandés et la commission prendra la décision.
- M. SPRUNGLI pense que d'avoir une WEB CAM associée au site de la MDS pourrait entraîner du trafic sur le site. Estelle précise que ce travail pourrait être étudié dans le cadre de l'amélioration du site envisagé.
- Réédition de la documentation, affiches et flyers : est-ce que l'on doit les faire évoluer ? Pour cette année, il a été pris la décision de rééditer sans modification.
- Pierre CUSIN rappelle que les communes doivent communiquer sur la MDS et le SMS par leurs bulletins municipaux et ajouter le lien de la MDS sur leur site internet. Il précise que nous sommes une structure intercommunale avec un site touristique, culturel et pédagogique exceptionnel. Il faut que les communes et les habitants s'approprient cette maison.
- Pierre demande aux délégués présents s'ils ont bien fait suivre à leur carnet d'adresse privé le diaporama de présentation de la MDS qui leur a été envoyé en fin d'année.
- Une nouveauté en 2010 : la personne munie d'un ticket d'entrée et qui reviendra dans l'année accompagnée d'une ou plusieurs personnes, pourra entrer gratuitement.
- Des aménagements sur le rond-point et le délaissé de la route de Pomier seront faits pour une communication encore plus importante.
- Odile MONTANT précise que les communes sont copropriétaires du SMS et notamment de la MDS et se doivent de savoir ce qui s'y passe. Il faut penser aux nouveaux habitants des communes qui grâce à la MDS pourront découvrir leur territoire. Beaucoup de personnes ayant un a priori sur la MDS ont changé d'avis après l'avoir visitée.

PROJETS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP) ET DU PLAN PATORAL TERRITORIAL (PPT)

Odile MONTANT explique à l'assemblée qu'un comité provisoire a travaillé depuis juin 2009 à l'élaboration du projet d'AFP : périmètre, statuts, travaux. Eric DÜRR présente les points essentiels proposés. Les communes concernées seront appelées à délibérer sur le projet et les autres informées. A l'issue d'une enquête publique et de la consultation des propriétaires, le préfet prendra un arrêté de constitution. L'objectif est que l'AFP soit constituée à l'automne 2010.

Le PPT va consister en une étude détaillée des travaux à réaliser et à les programmer. Ceux-ci seront financés par la Région et l'Europe.

En 2010-2011, l'action un berger dans mon école sera proposé aux écoles du Salève.

MODIFICATIONS DU PERIMETRE NATURA 2000

La DDT 74 (ex DDA) suite au comité de pilotage et à la demande du SMS, opérateur NATURA 2000, a demandé aux communes par courrier de délibérer sur la modification du périmètre du site Natura 2000. Eric DÜRR expose les raisons de cette modification. Si une commune souhaite modifier la proposition, elle peut contacter la DDT ou le SMS avant de délibérer.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site de ARCHAMPS 6 F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org, Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com, Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

DELIBERATIONS

PROJET DE CONVENTION AVEC L'ETAT POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Lors du dernier comité syndical, une délibération autorisait le président à signer une convention d'assistance administrative avec le CDG 74 pour la gestion de deux postes CAE Passerelle mis à disposition du Syndicat Mixte du Salève. Une modification de la procédure de la création des CAE indique que le CDG n'est plus l'organisme référant. Il convient, de ce fait, de passer une convention avec l'Etat pour le financement de ces postes. Le Syndicat devient l'employeur des agents sous contrat CAE et se fait rembourser une partie des salaires. Cette nouvelle convention est acceptée à l'unanimité.

FIXATION DE LA COTISATION COMMUNALE 2010

Le président expose à l'assemblée que pour élaborer le budget primitif 2010, il est nécessaire de fixer la cotisation communale. Compte-tenu de la quasi absence d'inflation en 2009 et de l'augmentation de la population, le président, au nom du bureau, propose de maintenir la cotisation communale à 8.10 € par habitant pour 2010. Le président rappelle que les communes de Reignier, Saint-Julien-en-Genève, Annemasse, Villy-le-Bouveret et Menthonnex-en-Bornes ne cotisent que pour le 1/3 de leur population comme il est indiqué dans les statuts. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

SUPPRESSION DU POSTE DE REDACTEUR CHEF A TEMPS COMPLET ET CREATION DU POSTE D'ATTACHE

Le président expose aux membres que compte-tenu de l'augmentation du nombre de budgets, de personnels, de communes adhérentes, la responsabilité et la charge de travail qui sont dévolues au poste du secrétariat et de la comptabilité augmentent. Pour assurer correctement ce service, le président propose la création d'un poste d'attaché territorial au 1^{er} mai 2010. Accepté à l'unanimité.

INSTITUTION DU TEMPS PARTIEL SUR LE POSTE D'ATTACHE

Le président propose au comité syndical d'instituer le temps partiel à 90% sur le poste d'attaché. La durée de l'autorisation est fixée à une année, renouvelable par tacite reconduction pour une durée identique dans la limite de trois ans. A l'issue de ces trois ans, la demande de renouvellement de la décision doit faire l'objet d'une demande et d'une décision expresse. Accepté à l'unanimité.

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Le président expose aux membres du comité qu'une délibération en date du 28 septembre 2005 fixe le régime indemnitaire attribué au personnel. Il convient de la compléter en créant le régime indemnitaire pour les agents de la catégorie A comme suit :

Filière administrative - Catégorie A

Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires de 2^{ème} catégorie (IFTS)

- Coefficient de modulation individuelle de 1 à 8

Indemnité d'exercice des missions des préfectures (IEMP)

- Coefficient de modulation individuelle de 1 à 3

Accepté à l'unanimité.

Autres points :

Le président informe que

- la réunion avenir du Salève 2010-2014 est programmée le mercredi 10 mars à 18h30 à la Maison du Salève.
- les maires des communes du SMS seront invités au printemps pour faire le point sur les actions du Salève
- la date de la réunion de préparation de Mont Salève en marche sera fixée courant mars.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site de ARCHAMPS 6 F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org, Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com, Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Les travaux en cours :

La grotte d'Orjobet

Laurent Hernicot, délégué de Collonges-sous-Salève et directeur du Lycée Maurice Tieche, expose qu'il s'agit de sécuriser la grotte et restaurer la passerelle dans l'esprit actuel. La commune de Collonges va prendre un arrêté de circulation pendant les 6 semaines de travaux. Une déviation sera mise en place pour les utilisateurs de cet itinéraire. La commune de Collonges participera financièrement pour la partie sécurité. Une subvention a été demandée aux communes riveraines suisses.

Amélioration et complément de l'exposition permanente

Les projecteurs de la maquette vont être changés. Des films pour les enfants ont été rajoutés. Les petits écrans ont été réparés et sont tous en état de marche.

Le tunnel du train électrique

La donation des parcelles de la rampe d'accès par messieurs CHAVAZ a été faite devant notaire. Le SMS est toujours à la recherche des propriétaires du tunnel.

A vos agendas :

- Le 10 mars : réunion avenir du Saleve à la MDS
- Le 31 mars : prochain comité syndical à Monnetier
- Le 10 avril 2010 : Ultra Montée du Saleve : le SMS aura un stand.
- Les 12 mars, 3 mai et 15 mai, conférences faune et flore par Eric Dürr
- Le 9 mai : Ultra Trail du Saleve
- Le 10 juillet (information de M. VESIN) : cyclo sportive organisée par la CCPC et et CC pays de la Filière

Le président lève la séance.

Monsieur VESIN invite l'assemblée à partager un succulent buffet froid.